



'Āmuitahira'a nō te mau 'oire

SPCPF

SYNDICAT POUR LA PROMOTION
DES COMMUNES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



FORMATION
DES ÉLUS

OFFRE des ACTIONS 2024



L'ÉLU et ses ÉQUIPES :
ACTEURS DU CHANGEMENT
POUR DÉVELOPPER LA COMMUNE

LE CALENDRIER DES FORMATIONS 2024

L'élu et les réseaux sociaux

22 et 23 janvier
Page 24

Janvier

Février

Cybersécurité et RGPD

1^{er} février - Page 25

Manager une collectivité et ses agents

08 et 09 fév. - Page 33

Prévention et lutte contre la délinquance

07 et 08 mars
Page 12

Actions sociales de proximité *Participation citoyenne*

12 et 13 mars
Page 20

Mars

Avril

Culture et patrimoine

04 et 05 avril - Page 11

Gestion du patrimoine communal

04 avril - Page 16

Relations presse / citoyens

29 et 30 avril - Page 21

Gestion et financement de projets communaux

02 et 03 mai
Page 22

Mai

Juin

Politique de la ville

04 et 05 juin
Page 10

Entretenir de bonnes relations avec l'équipe communale et la population *Gestion des conflits*

24 et 25 juin
Page 32



Tarification sociale

1^{er} et 02 août
Page 17

Économie circulaire et déchets

1^{er} et 02 octobre
Page 27

Richesses humaines
La fonction publique et l'innovation managériale au sein de la commune

22 et 23 octobre
Page 31

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Politique communale d'achat public

29 et 30 juillet
Page 18

Gestion de l'espace maritime

05 et 06 sept.
Page 28

Les fondamentaux du budget et des finances locales

24 et 25 sept.
Page 15

Règles d'hygiène et sécurité liées à la gestion des déchets

14 et 15 novembre
Page 34

Séminaire eau potable

1^{er} semestre - **Page 13**

Transition vers l'autonomie et la sécurité alimentaire

2nd semestre - **Page 29**





**L'ÉQUIPE DU
SPCPF VOUS
ACCUEILLE !**



19, servitude Tepihaa II - Patutoa - Papeete

Tél. : + 689 40 50 63 63 - Email : communes@spc.pf

www.spc.pf - Facebook : spcpf - Youtube : spcpf

B.P. 50820 - 98716 Pirae - Tahiti - Polynésie française



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers collègues Tāvana, chers adjoints et
conseillers municipaux des communes polynésiennes,
ia ora na, e na koutou, kura ora, kaoha nui, aronga !

L'année qui vient de s'écouler a vu naître de profonds changements tant dans le contexte socio-économique (inflation au niveau international), qu'au niveau politique pour notre société polynésienne. Cette nouvelle année promet une nouvelle fois de nombreux défis, et certainement des projets d'envergure.

Pour le monde communal aussi la dynamique est aux projets et au développement. En effet, nous sommes dans la seconde phase de nos mandats locaux et nous sommes nombreux à nous lancer dans une course contre la montre en vue de la fin de cette mandature. Les projets foisonnent mais le temps nous est limité. En considération de ces échéances prochaines, le département formation des élus du Syndicat pour la Promotion des Communes vous propose cette année une programmation de formations qui sera orientée vers plus d'action au niveau communal.

Vous pourrez retrouver plusieurs thématiques centrées sur la proximité, mais aussi sur les politiques sectorielles. Ainsi je vous invite à explorer le présent catalogue et à nous rejoindre en formation. La moitié des formations sera proposée en « mixte cadre – élu », en partenariat avec le Centre de Gestion et de Formation.

Ainsi, les grands sujets tels que « la prévention de la délinquance », « la politique de la ville », « la cybersécurité », « la culture et le patrimoine », « l'économie circulaire et les déchets », ou encore les richesses humaines » sont à l'honneur cette année.

Aux côtés de ces sujets très englobant, des sujets parfaitement opérationnels et axés sur le développement de vos aptitudes dans le cadre de vos fonctions électives et sur la maîtrise de certaines technicités seront privilégiés.

Enfin, c'est avec grand plaisir que je vous confie entre les mains de notre toute nouvelle équipe de formation qui sera à vos côtés tout au long de l'année pour vous apporter conseil et assistance dans votre plan de formation.

Je vous laisse découvrir tout cela à travers votre nouveau catalogue de formation.
Bonne lecture et bonne année de formation à toutes et à tous !

Cyril Tetuanui,
Président du SPCPF

L'ÉDITO DE LA VICE-PRÉSIDENTE



À travers les nouvelles technologies qui dépassent notre entendement, nous constatons que notre monde est en perpétuelle évolution. Au vu de cette situation-là, les formations que le SPCPF s'engage à vous offrir pour 2024 sont les bienvenues.

Je comprends parfaitement la citation de Marshall McLuhan « *Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous membres de l'équipage.* », et c'est pourquoi je souhaite que ce plan de formations ne soit pas une lettre morte mais bien un levier pour permettre aux administrés de vivre mieux.

Les formations visent entre autres choses,

- la démocratie participative (on veut que les citoyens prennent part aussi à certaines décisions) ;
- la transition énergétique (laisser tomber les énergies fossiles au profit des énergies renouvelables) ;
- à valoriser les richesses de son territoire (les identifier et les travailler) ;
- la protection de l'environnement (connaître les 10 gestes simples pour protéger l'environnement) ;
- la prévention de la délinquance (l'association des équipes de prévention spécialisée, la vision communale du schéma de tranquillité publique, la place de T.I.G. pour pallier toute récidive, la mise en œuvre du programme d'actions pour prévenir les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et les aides aux victimes) ;
- la gestion communale (les fonctions, les finances, le conseil municipal...).

Un recueil de données que vous ferez à la fin de chaque séminaire et un calendrier du plan de formations compléteront mon propos plus haut.

Je terminerai par une citation de Philippe BLOCH « Investir dans la formation c'est conjuguer au présent mais aussi au futur le souci des hommes et le souci des résultats. »

Je souhaite à tous une très fructueuse année de formation.

Namoeata BERNARDINO,
*Vice-présidente du SPCPF en charge
de la formation des élus*



SOMMAIRE

- 04 L'équipe du département formation
- 05 L'équipe des élus formateurs
- 08 Dans vos communes : vos relais pour la formation des élus
- 09 1 - ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**
 - 10 Politique de la ville
 - 11 Culture et patrimoine **MIXTE**
 - 12 Prévention et lutte contre la délinquance **MIXTE**
 - 13 Séminaire eau potable **MIXTE**
- 14 2 - FINANCES PUBLIQUES**
 - 15 Les fondamentaux du budget et des finances locales
 - 16 Gestion du patrimoine communal **MIXTE**
 - 17 Tarification sociale **MIXTE**
 - 18 Politique communale d'achat public **MIXTE**
- 19 3 - PROJETS PARTICIPATIFS**
 - 20 Actions sociales de proximité : participation citoyenne
 - 21 Relations presse / Citoyens
 - 22 Gestion et financement de projets communaux **MIXTE**
- 23 4 - TRANSITION NUMÉRIQUE**
 - 24 L' élu et les réseaux sociaux (mediatraining, maîtriser sa communication)
 - 25 Cybersécurité et RGPD **MIXTE**
- 26 5 - DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - 27 Économie circulaire et déchets
 - 28 Gestion de l'espace maritime **MIXTE**
 - 29 Transition vers l'autonomie et la sécurité alimentaire **MIXTE**
- 30 6 - RICHESSES HUMAINES**
 - 31 Richesses humaines : la fonction publique et l'innovation managériale au sein de la commune
 - 32 Entretien de bonnes relations avec l'équipe communale et la population (gestion des conflits)
 - 33 Manager une collectivité et ses agents
 - 34 Règles d'hygiène et sécurité liées à la gestion des déchets **MIXTE**
- 35 7 - CO-CONSTRUIRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE**
 - 36 Les actions avec nos départements techniques
 - 37 Nos actions de formation délocalisées
 - 38 Le congrès des communes
- 39 8 - ACTIONS de NOS NOS PARTENAIRES et INFORMATIONS**
 - 40 Le congrès des maires de France / Le congrès de l'ACCD'OM
 - 41 Le colloque de l'AGORES / Le Village de l'Alimentation et de l'Innovation (VAI)
 - 42 Comment s'inscrire en formation ?
 - 43 Bulletin d'inscription simple
 - 44 Bulletin d'inscription **MIXTE**

L'ÉQUIPE DU DÉPARTEMENT FORMATION



**Jaïka
MINEL**

DIRECTRICE

jaika.minel@spc.pf

Missions :

- Conception des actions de formation
- Développement des outils et méthodes pédagogiques
- Évaluation des formations
- Co-animation de l'équipe des élus formateurs



**Miriama
TEMARII**

CHARGÉE
DE MISSION

miriama.temarii@spc.pf

Missions :

- Co-animation de l'équipe des élus formateurs
- Participation à l'élaboration des actions de formation
- Organisation administrative et fonctionnelle du département



**Rébecca
MAMATUI**

ASSISTANTE
CONSEIL
FORMATION

rebecca.mamatui@spc.pf

Missions :

- Organisation logistique
- Coordination administrative
- Suivi des dépenses et des actions de formation



**Heimano
ARAI**

ASSISTANTE
ADMINISTRATIVE
ET LOGISTIQUE
AU SECRÉTARIAT
DU SPCPF

Missions :

- Confirmation des participations
- Gestion et organisation logistique des formations
- Prise en charge des transports maritimes et aériens

NOTRE RÉFÉRENTE AU SGM

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE : vous avez des suggestions, des attentes en matière de formation : adressez vos questions ou propositions à notre équipe : formationdeselus@spc.pf ou par téléphone au 40 50 63 63

L'ÉQUIPE des ÉLUS FORMATEURS

LES ÉLUS FORMATEURS DU SPCPF SONT NOS ÉGÉRIES.

Ils contribuent à assurer votre droit à la formation en véritables ambassadeurs du service public. Comme vous, ils sont élus de leurs communes respectives. En collaboration étroite avec notre réseau d'experts et agents du SPCPF, ils élaborent des formations spécifiques et sur mesure pour toujours mieux répondre à nos spécificités. Ce travail nous permet ainsi de vous proposer des formations bilingues, de haute qualité technique, enrichies de l'expérience de nos élus formateurs, ajustées à vos réalités, et allant dans le sens de vos besoins. Vous en avez certainement déjà rencontré certains. Vous retrouverez les autres en formation à Tahiti ou en séminaire intra-communal chez vous.



**Nameoata
BERNARDINO**
Adjointe
de la commune
de TEVA I UTA



**Doris
HART**
Conseillère
de la commune
de UTUROA



**Chantal
KWONG**
Adjointe
de la commune
de MAHINA

L'ÉQUIPE DES ÉLUS FORMATEURS





**Noëla
GREIG**
Adjointe
de la commune
de UTUROA



**Cathy
MAHAA**
Conseillère
de la commune
de TEVA I UTA



**Béatrice
LE GAYIC**
Conseillère
de la commune
de PAPARA



**Cécile
TARAHU**
Conseillère
de la commune
de MAKEMO



**Sabine
TEKURIO**
Conseillère
de la commune
de MAHINA



**Elisabeth
TETUA**
Conseillère
de la commune
de UTUROA

DANS VOS COMMUNES VOS RELAIS POUR LA FORMATION DES ÉLUS



ÉLUS DÉLÉGUÉS

AGENT RÉFÉRENT

Dans chaque commune, les **élus délégués** vous représentent au SPCPF. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux afin qu'ils nous transmettent vos besoins et vos demandes de formations !

À leurs côtés, la plupart des communes ont désigné un **agent référent communal** pour la formation des élus. Cet agent référent est notre relais privilégié pour vous tenir informés des dates et thématiques des formations du SPCPF, vous accompagner pour les démarches d'inscription et confirmer la procédure pour vous garantir votre participation (prises en charges de vos déplacements inter-îles par le SPCPF).

Ces relais au sein de votre commune font partie intégrante de l'organisation logistique et administrative de nos formations ; ils contribuent ainsi à votre bonne information et au suivi de votre parcours de formation.

1

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



04 ET 05 JUIN 2024

POLITIQUE de la VILLE

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés. La politique de la ville porte deux ambitions fortes :

- la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines ;
- l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination.



OBJECTIFS :

Mettre en œuvre une politique de cohésion et de solidarité au sein de sa commune



POUR QUI ?

Tout élu concerné et engagé dans une politique publique



CONTENUS

- Définir les principes d'identification des quartiers prioritaires de sa collectivité
- Identifier et associer les différents acteurs (entreprises, associations...) aux projets
- Analyser les statistiques des secteurs en souffrance et leurs évolutions sur les 3 dernières années
- Travailler ensemble sur des projets prioritaires à mettre en œuvre à court et moyen terme
- Trouver les sources de financement

INTERVENANTS : Syndicat Mixte en charge du Contrat de Ville de l'agglomération de Papeete – Partager ces modalités d'accompagnement et sa technique de gestion de projet, ces actions fortes et les résultats escomptés. ISPF – Disposer des statistiques par commune en matière d'emploi, de logement, pouvoir d'achat, démographie... suite aux 3 derniers recensements pour constater les évolutions / dégradations. DDC État – Présentation des sources de financement disponibles à la mise en œuvre de la politique de ville.

INTITULÉ DE L'ACTION	DURÉE	LIEU	CODE ACTION
Politique de la ville	2 jours	Tahiti	24ELPOLVIL



04 ET 05 AVRIL 2024

CULTURE et PATRIMOINE

La culture et le patrimoine jouent un rôle fondamental en contribuant à la conservation de la mémoire, au développement du sentiment d'appartenance et au renforcement de l'identité et de l'image de marque d'une commune, tout en étant des acteurs d'attractivité indéniables. Mais au-delà de ces constats, il est aussi reconnu que la culture, en général, et la protection du patrimoine, en particulier, constituent désormais des facteurs non négligeables de développement durable viable des communautés.



OBJECTIFS :

Identifier et valoriser le patrimoine culturel et historique de la commune



POUR QUI ?

Tout élu sensible à la culture et au patrimoine communal, maires, DAF

FORMATION MIXTE ÉLUS AGENTS



CONTENUS

- Définir les termes de culture et de patrimoine
- Identifier et recenser le patrimoine culturel, archéologique, naturel, architectural de sa collectivité
- Exploiter, mettre en valeur et entretenir son patrimoine communal en collaboration avec les associations et les quartiers avoisinants
- Travailler avec les services du Pays sur le financement et la mise en œuvre des projets de réaffectation
- Inscrire son patrimoine à l'UNESCO : les jeux du patrimoine mondial

INTITULÉ DE L'ACTION

Culture et patrimoine

DURÉE

2 jours

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELPATRIM

07 ET 08 MARS 2024

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE



OBJECTIFS :

Comprendre le phénomène de la délinquance en Polynésie française

Identifier les types, les causes et les raisons de la délinquance

Comprendre la nécessité de prévenir et de lutter contre la délinquance

Identifier les acteurs et les dispositifs existants qui préviennent la délinquance et luttent contre la délinquance



POUR QUI ?

Maire ou élu
délégué + DGS et/ou
Chefs de la police



CONTENUS

- Définir la délinquance et les types de délinquance en Polynésie française
- Identifier les causes de délinquance dans vos communes
- Présenter les données statistiques par types de délinquance
- Partager son expérience communale et apporter des solutions à court et moyen terme pour prévenir et lutter contre la délinquance
- Comprendre les enjeux du CLSPD
- Identifier et s'appuyer sur les acteurs et sur les dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance

INTITULÉ DE L'ACTION

Prévention de lutte
contre la délinquance

DURÉE

2 jours

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELMIPLCD



PREMIER SEMESTRE 2024

SÉMINAIRE EAU POTABLE



Chaque année le département « Eau Potable » du SPCPF réunit son réseau de communes adhérentes et invite occasionnellement les autres communes ou les services du Pays à échanger sur une thématique propre à ce domaine. Cette année, c'est de nouveau en partenariat avec le Centre de Gestion et de Formation que vous serez invités aux côtés de vos agents compétents en la matière à participer au séminaire « Eau Potable » du SPCPF.

La thématique retenue vous sera communiquée via le courrier d'invitation que vous recevrez si votre commune est concernée.



POUR QUI ?

Agents services hydrauliques
+ élus délégués + maires

INTITULÉ DE L'ACTION

Séminaire eau potable

DURÉE

3 jours

LIEU

À définir

CODE ACTION

24ELMIDEP

2

FINANCES PUBLIQUES



24 ET 25 SEPTEMBRE 2024

LES FONDAMENTAUX DU BUDGET ET DES FINANCES LOCALES

Le budget est un outil indispensable à la prise de décision au sein d'une commune. Il permet notamment de cibler les projets prioritaires à mettre en œuvre. Initier une analyse financière permet d'améliorer la visibilité financière du budget et d'obtenir des renseignements sur la rentabilité d'un budget annexe. Les communes polynésiennes étant très dépendantes des ressources transférées par le Pays et l'État, il convient donc de maîtriser la lecture du budget et de comprendre les leviers de la fiscalité. En effet, la plupart des communes des archipels éloignés n'utilisent pas pleinement leur potentiel fiscal en votant les centimes additionnels sur les impôts territoriaux suivants : les licences, l'impôt foncier et les patentes.



POUR QUI ?

Élu en charge des finances



OBJECTIFS :

Comprendre la structure et le processus budgétaire pour participer efficacement aux débats budgétaires

Prendre connaissance de son potentiel fiscal existant et initier une analyse financière



CONTENUS

- La structure du budget et le processus du cycle budgétaire
- Le FIP et les dispositifs de financement
- La fiscalité locale et le vote des taux
- L'initiation à l'analyse de la situation financière de la commune
- Comprendre les principes et les règles de l'autofinancement
- Intégrer les principes de fonctionnement des taux d'endettement

INTITULÉ DE L'ACTION

Les fondamentaux du budget et des finances locales

DURÉE

2 jours

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELBFLOC

04 AVRIL 2024

GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL



OBJECTIFS :

sensibilisation à l'obligation de mettre à jour le patrimoine communal pour accueillir la M57



POUR QUI ?

Maires + DAF



CONTENUS

- Patrimoine communal : le restaurer, le suivre, le financer, le gérer... quelles solutions
- Parcours en mixte sur une journée dédiée

INTITULÉ DE L'ACTION

DURÉE

LIEU

CODE ACTION

Gestion du patrimoine communal

1 jour

Tahiti

24ELMIPAT

1^{ER} ET 02 AOÛT 2024

TARIFICATION SOCIALE

Appliquer une tarification sociale est avant tout une ambition politique qui permet d'assurer à tous les ménages, un accès aux services. C'est une décision qui peut entraîner, une perte de recettes pour la commune, qui, pour éviter le déséquilibre budgétaire, opte pour une revalorisation du coût du service.



OBJECTIFS :

Comprendre les principes généraux de la tarification

Élaborer et justifier sa politique tarifaire sociale



POUR QUI ?

DAF + DGS / élu en charge des finances

FORMATION MIXTE ÉLUS AGENTS



CONTENUS

- L'environnement juridique de la tarification
- Déterminer le coût de revient du service
- Choisir son mode de tarification (au volume ou forfaitaire)
- L'élaboration d'un tarif et d'un prix
- Les principes généraux de la tarification dite sociale
- La contribution des partenaires sociaux
- Les difficultés particulières et précautions éventuelles à prendre

INTITULÉ DE L'ACTION

Tarification sociale

DURÉE

2 jours

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELMITAS

29 ET 30 JUILLET 2024

POLITIQUE COMMUNALE D'ACHAT PUBLIC

La politique communale d'achat public est une feuille de route qui permet de déterminer les priorités d'achat au sein de la commune. Elle s'articule autour de 3 axes principaux : Améliorer l'efficacité de l'achat, prendre en compte les aspects liés au développement durable, et favoriser l'accès des PME dans la commande publique. Pour garantir l'efficacité de l'achat public, il est important de respecter les grands principes des marchés publics : la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et assurer la transparence des procédures.



POUR QUI ?

Tout élu + DGS + DAF ou
« acheteur public »



OBJECTIFS :

Définir et mettre en œuvre
une politique communale
d'achat public



CONTENUS

- Définition et principes de la politique d'achat public
- Les enjeux de l'optimisation des achats publics
- Définir ces critères en matière d'achat public
- La mise en œuvre d'un achat durable et de qualité



ATTENTION PRÉREQUIS : Avoir suivi la formation sur les fondamentaux de l'achat public ou connaître les bases du code des marchés publics polynésiens.

INTITULÉ DE L'ACTION

DURÉE

LIEU

CODE ACTION

Politique communale
d'achat public

2 jours

Tahiti

24ELMIPCAP

PROJETS PARTICIPATIFS



12 ET 13 MARS 2024

ACTIONS SOCIALES de PROXIMITÉ : PARTICIPATION CITOYENNE

L'action sociale est l'ensemble des programmes et des moyens mis en œuvre par les collectivités territoriales pour maintenir la cohésion sociale et aider les individus les plus fragiles à retrouver ou à conserver leur autonomie.

Aussi, pour promouvoir la cohésion sociale et prévenir l'exclusion, il est important d'intégrer la population dans la réflexion et la mise en œuvre des projets communaux.



POUR QUI ?

Tout élu



OBJECTIFS :

Développer des actions sociales de proximité en intégrant la population dans sa réflexion et/ou sa mise en œuvre



CONTENUS

- La réglementation locale en matière d'action sociale
- Le rôle du Pays et des communes dans la mise en œuvre d'action sociale
- Les enjeux de la participation citoyenne
- Les formes de participation citoyenne : atelier, conférence, consultation en ligne ou en mairie...
- Les étapes de la mise en œuvre d'actions sociales de proximité

INTITULÉ DE L'ACTION

DURÉE

LIEU

CODE ACTION

Actions sociales de proximité : participation citoyenne

2 jours

Tahiti

24ELAPROXI



29 ET 30 AVRIL 2024

RELATIONS PRESSE / CITOYENS

Construire une relation de confiance avec les journalistes est importante pour obtenir des retombées médiatiques positives et valorisantes pour la commune.

La compréhension et l'acceptation des projets communaux sont favorisées par une bonne communication via la presse ou en réunion publique. Il est donc important d'être sensibilisé à l'importance des relations.



POUR QUI ?

Tout élu



OBJECTIFS :

Améliorer sa prise de parole en public

Construire sa stratégie de communication



CONTENUS

- Les bases de la communication : respiration, voix, diction, rythme...
- La posture à tenir : le non verbal, le temps et l'espace, la relaxation...
- Les outils des relations presse : supports de communication et spécificités
- La structure de son message, de son discours adapté au public et à l'objectif
- L'improvisation

INTITULÉ DE L'ACTION

Relations presse / Citoyens

DURÉE

2 jours

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELAPROXI

02 ET 03 MAI 2024

GESTION et FINANCEMENT de PROJETS COMMUNAUX



OBJECTIFS :

Appréhender les différentes étapes d'un projet, du montage technique à sa mise en œuvre

Connaître les dispositifs de financement proposés par l'État et le Pays



POUR QUI ?

Tout élu + cadre en charge de la gestion de projets ou des finances

FORMATION MIXTE
ÉLUS AGENTS



CONTENUS

- Les étapes de la conduite de projet
- Les rôles des élus et agents dans la mise en œuvre du projet
- Les dispositifs de financement État/Pays
- Les alternatives communales au financement de projets
- Les enjeux des projets participatifs

INTITULÉ DE L'ACTION

DURÉE

LIEU

CODE ACTION

Gestion et financement de projets communaux

2 jours

Tahiti

24ELFIPROJ

TRANSITION NUMÉRIQUE



22 ET 23 JANVIER 2024

L'ÉLU ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

MEDIA TRAINING, MAÎTRISER SA COMMUNICATION

Les réseaux sociaux sont devenus un incontournable de la communication et de l'information. En tant qu'élu, votre e-réputation est aussi engagée. Il est donc fondamental de maîtriser les bonnes pratiques sur les réseaux sociaux pour pouvoir mieux les utiliser, optimiser votre communication et atteindre la population.



POUR QUI ?

Élu possédant un compte actif sur les réseaux sociaux



OBJECTIFS :

Communiquer efficacement sur les réseaux sociaux et apprendre à gérer sa e-réputation



CONTENUS

- Maîtriser les techniques de communication pour créer des contenus pertinents
- Développer ses aptitudes de prise de parole en public par vidéo
- Utilisation des réseaux sociaux pour animer sa communauté et atteindre ses administrés
- Protéger ses données
- Connaître les codes pour maîtriser les usages sur les réseaux sociaux
- Enjeux de la communication électorale

INTITULÉ DE L'ACTION

Élus et réseaux sociaux

DURÉE

2 jours

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELMEDIA

1^{ER} FÉVRIER 2024

CYBERSÉCURITÉ ET RGPD

Données personnelles, traitement de données, RGPD, Délégué à la Protection des Données (DPO).

De quoi s'agit-il ?

Êtes-vous concernés ?
Autant de questions auxquelles cette formation apportera des réponses.



OBJECTIFS :

Sensibilisation au RGPD et à la sécurité des informations, connaître les infrastructures minimales, saisir les enjeux de la migration vers la dématérialisation, définir l'intérêt pour les communes de veiller à la protection de leurs données.

FORMATION MIXTE
ÉLUS AGENTS CGJ



POUR QUI ?

Maire, Directeur Général des Services/informaticien



CONTENUS

- Connaître le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Identifier les infrastructures informatiques nécessaires
- Sensibilisation à la cybersécurité

INTITULÉ DE L'ACTION

Cybersécurité et RGPD

DURÉE

1 jour

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELCYBER

5

Développement durable



1^{ER} ET 02 OCTOBRE 2024

ÉCONOMIE CIRCULAIRE et DÉCHETS

L'économie circulaire (ou économie verte), expression pure de développement durable, est incontournable dans une logique de transition écologique. Elle se définit officiellement comme « un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. » Afin de mieux en saisir la portée et l'importance, il est essentiel d'en maîtriser la définition et les grands principes pour commencer à la diffuser au sein des communes. Quelle place pour la gestion des déchets dans cette optique d'économie circulaire et surtout quelle place pour les communes face à ces défis ?



OBJECTIFS :

Définir l'économie circulaire et en comprendre les principes



POUR QUI ?

Tout élu



CONTENUS

- Connaissance de la règle des 4 « R »
- Découvrir les piliers de l'économie circulaire
- Cadre juridique et légal
- Identification des acteurs économiques

INTITULÉ DE L'ACTIONÉconomie circulaire
et déchets**DURÉE**

2 jours

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELECOCIR

05 ET 06 SEPTEMBRE 2024

GESTION DE L'ESPACE MARITIME

L'espace maritime est défini comme un « espace délimité avec des droits et des compétences associées ».

De quoi parle-t-on précisément lorsque l'on parle d'espace maritime ? Quelles en sont les limites et quelle est la place des collectivités locales dans la gestion de ces espaces.

La Polynésie étant aussi caractérisée par son territoire majoritairement maritime, ces questions prennent une importance toute particulière pour les communes polynésiennes dans ces grands enjeux liés.

FORMATION MIXTE
ÉLUS AGENTS 



OBJECTIFS :

Mesurer les impacts économiques et environnementaux, mise en place et application d'un PGEM



CONTENUS

- Définir les différentes typologies d'espaces maritimes
- Outils de compréhension du rôle des espaces maritimes et des enjeux associés
- Identifier le cadre juridique qui régit la gestion des espaces maritimes
- Outils de développement d'un PGEM pour sa commune



POUR QUI ?

élus en charge de l'environnement, Directeur Général des Services, Chef de la police, Chef des pompiers

INTITULÉ DE L'ACTION

Gestion de l'espace maritime

DURÉE

1,5 jour

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELGESMAR

SECOND SEMESTRE 2024⁽¹⁾TRANSITION VERS
L'AUTONOMIE ET LA
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

(1) Les dates précises vous seront communiquées via nos référents communaux

PRÉREQUIS :

élus de communes adhérentes à la compétence « Restauration scolaire »

La transition alimentaire est devenue un enjeu majeur du développement de notre société. Il s'agit de modifier en profondeur notre manière de produire et de consommer nos aliments, en considérant nos richesses naturelles et notre héritage culturel. Comment les communes peuvent-elles accompagner cet effort collectif ? Quels sont les impacts sur les territoires insulaires et la gestion économique que cela induit ? Face aux défis que cela sous-tend, pourquoi adopter un développement en cohérence avec une transition vers l'autonomie et la sécurité alimentaires de nos populations ? Et enfin, quelle plus-value cela apporterait sur le long terme ?

**POUR QUI ?**

Maires ou élus délégués +
Directeur Général des Services
(ou Secrétaire Général)

**OBJECTIFS :**

Définir la sécurité et
l'autonomie alimentaire

Identifier un modèle de
développement prenant en
compte ces enjeux de société

Mettre en place un projet
communal adapté pour
adopter cette dynamique

**CONTENUS**

- Définition de l'autonomie et de la sécurité alimentaire
- Identifier les obstacles à la transition dans sa commune
- Comprendre la place de nos produits locaux dans cette dynamique de transition
- Identifier les objectifs de la transition vers l'autonomie et la sécurité alimentaire pour nos territoires
- Identifier les intérêts (santé publique, consommation de produits locaux...), les freins (coûts, transports...), les opportunités (transformation), et les solutions
- Méthodes de diagnostic des forces et opportunités sur le territoire de sa commune

INTITULÉ DE L'ACTION

Transition vers l'autonomie
et la sécurité alimentaire

DURÉE

2 jours

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELMITRAL

6

RICHESSES HUMAINES





22 ET 23 OCTOBRE 2024

RICHESSES HUMAINES :

LA FONCTION PUBLIQUE ET L'INNOVATION MANAGÉRIALE AU SEIN DE LA COMMUNE

Il est essentiel que le service rendu aux administrés se fasse dans les meilleures conditions pour que la qualité soit au rendez-vous mais aussi pour garantir aux agents qui ont en la charge un certain épanouissement dans leurs fonctions.

Les agents municipaux sont le capital humain d'une commune. Le rôle des élus est de plus en plus important sur les questions d'emploi et de gestion du personnel. C'est pourquoi la compréhension mutuelle est incontournable pour aller vers un management centré sur l'humain pour un objectif final de bien-être au travail et donc de performance de service.



OBJECTIFS :

valoriser la richesse humaine de nos communes et poursuivre des objectifs de performance du service public



POUR QUI ?

Maires, maires délégués, élus délégués



CONTENUS

- Définition des « richesses » humaines de la commune
- Concilier bien-être au travail et performance
- Positionnement des élus en matière de richesses humaines

INTITULÉ DE L'ACTION

DURÉE

LIEU

CODE ACTION

Richesses humaines

2 jours

Tahiti

24ELRH

24 ET 25 JUIN 2024

ENTREtenir de bonnes RELATIONS avec l'ÉQUIPE COMMUNALE et LA POPULATION

GESTION des CONFLITS

En tant qu' élu, vous êtes amenés à être en contact avec les administrés, vos collègues les agents de votre commune... Autant de publics que vous rencontrez dans votre quotidien. Parfois ces relations peuvent s'avérer compliquées, tendues ou totalement sources de conflits. Quel comportement adopter en tant qu' élu face à ces situations difficiles ? Quelles sont les clés pour identifier ces situations et les désamorcer avant qu'elles ne mènent à des conflits ? Comment surtout adopter les bonnes techniques de négociation pour les gérer et les résoudre ?



POUR QUI ?

Tout élu



OBJECTIFS :

Connaître les mécanismes du conflit et identifier les situations

Découvrir les méthodes de prévention et de résolution de conflits

Acquérir des techniques de communication et de management pour favoriser les bonnes relations au travail et avec la population



CONTENUS

- Découverte des 4 types de conflits et les stratégies de gestion de ces situations
- Apprendre à proposer des comportements en prévention des situations conflictuelles
- Adapter sa communication en utilisant des techniques adaptées à la prévention des conflits avec les administrés, avec son équipe
- Négociation

INTITULÉ DE L'ACTION

Gestions des conflits

DURÉE

1 jour

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELGESCO



08 ET 09 FÉVRIER 2024

MANAGER UNE COLLECTIVITÉ ET SES AGENTS

Le monde communal est un monde vivant et dynamique, où les changements sont réguliers. Comment, en tant qu' élu, apprendre à travailler efficacement avec les agents de la commune?

Ciment de la bonne gestion de la collectivité, la qualité de la relation entre élus et agents impacte aussi la performance de l'équipe mais également le service public.

Il est alors essentiel de comprendre le rôle de l' élu dans ces relations de management.



POUR QUI ?

Maires, maires délégués et élus délégataires



OBJECTIFS :

Transmettre des clés de compréhension et de réussite pour favoriser l'efficacité du service public

Permettre à tout élu de mieux comprendre l'environnement administratif et d'animer le travail des services municipaux



CONTENUS

- Méthodes et outils de management innovant et performant
- Statut de l' élu, quel rôle avec les agents ?
- Clarifier les responsabilités et prévenir les conflits
- Les types de management, découverte
- Développement de compétences managériales
- Vers une rédaction d'une charte du « bien travailler ensemble »

INTITULÉ DE L'ACTION

Manager une collectivité et ses agents

DURÉE

2 jours

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELMANAGE

14 ET 15 NOVEMBRE 2024

RÈGLES D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ LIÉES À LA GESTION DES DÉCHETS

Quelles sont les règles de sécurité au travail ?

Il s'agit d'évaluer, d'anticiper et de limiter tous les risques qui pourraient nuire à la santé des employés dans le milieu du travail et particulièrement celui liée à la gestion des déchets.

L'employeur est soumis à un ensemble de règles qui s'appliquent pour prévenir les risques professionnels



POUR QUI ?

Tout élu en charge de la voirie

FORMATION MIXTE
ÉLUS AGENTS



OBJECTIFS :

Connaître les règles de sécurité au travail, les obligations de l'employeur et les conditions de bonne gestion du personnel en charge des déchets.



CONTENUS

- Consignes de sécurité et règles d'hygiène
- Normes et obligations de l'employeur
- Les dispositions du Code du Travail

INTITULÉ DE L'ACTION

Règles d'hygiène et de sécurité liées à la gestion des déchets

DURÉE

0,5 jour

LIEU

Tahiti

CODE ACTION

24ELRHYS

CO-CONSTRUIRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE



LES ACTIONS AVEC NOS DÉPARTEMENTS TECHNIQUES

En plus de leur mission d'accompagnement et de conseil, les départements **eau potable, informatique et restauration scolaire du 1^{er} degré** du SPCPF organisent respectivement chaque année deux grands séminaires développés autour de leurs thématiques propres.

Ils sont l'occasion d'échanger, de participer à des groupes de travail et de réflexion, et d'obtenir de nombreuses informations sur ces sujets particuliers.

En 2023 par exemple, notre **département Eau potable** (avec le Centre de Gestion et de Formation, et les services du Pays), a exploré le sujet de la « préservation de la ressource en eau ».

Le **département informatique** a réuni ses adhérents pour traiter en séminaire mixte de la « sécurité numérique et la gestion d'une infrastructure ».

Enfin, notre **département restauration scolaire du 1^{er} degré** a mobilisé son réseau lors d'un groupe de travail pour explorer le sujet des Marchés publics de denrées alimentaires.



Ces rendez-vous seront communiqués directement aux communes adhérentes à ces compétences techniques. Vous y serez invités en tant qu'acteurs privilégiés dans ces domaines.

NOS ACTIONS de FORMATION DÉLOCALISÉES

Notre équipe se déplace pour vous former "à domicile" !
Nos formations peuvent être **délocalisées**
sous deux formats :

- **Séminaire intra-communal** : regroupement de tous les élus d'un même conseil municipal.
- **Union de communes** : rassemblement d'élus de plusieurs communes d'une même zone géographique.



LES SÉMINAIRES INTRA-COMMUNAUX :

Sur demande écrite du maire au Président du SPCPF, un séminaire intra-communal peut vous être proposé. Nos équipes prendront contact avec vous pour définir et préciser la demande afin de faire une proposition « sur mesure ».

Puis elles se chargeront de mobiliser un binôme d'élus formateurs qui adaptera les contenus de la formations péciquement à votre commune. Il permettra de regrouper tous les élus d'un même conseil municipal autour d'une ou de plusieurs thématiques et de renforcer la cohésion de l'équipe municipale.

En fonction des besoins spécifiques de la commune concernée, le séminaire pourra porter sur des thématiques développées et inscrites au catalogue. De plus, cette année, nous vous proposons un sujet dédié : « le bilan à mi-mandat ».

Nous sommes impatients de vous retrouver en séminaire !

Le congrès des communes

VERS LA CONSTRUCTION DES COMMUNES DE DEMAIN

Le SPCPF organise chaque année le rendez-vous du monde communal polynésien : le congrès des communes de Polynésie française, à l'exception des années d'élection municipale.

Cette manifestation phare du monde communal polynésien rassemble des élus autour d'un thème fédérateur ; elle permet de développer les échanges et les rencontres entre les communes de Polynésie et de consolider les partenariats institutionnels.

Le congrès est un moment fort d'animation du réseau, d'information et d'échanges au cours duquel les communes sont invitées à partager leurs expériences de proximité mais également à définir leur vision. Il est l'occasion d'enrichir la réflexion collective sur l'avenir de nos communes.

Enfin, il permet une vitrine sur ce que nos communes font de plus innovant.

- **Dates** : septembre 2024 à Tubuai (à confirmer).
- **Thème** : à l'heure où nous mettons ce catalogue sous presse, le thème du congrès reste à définir.
- **Public** : Les maires accompagnés d'un adjoint ou conseiller municipal, des cadres communaux (DGS ou directeurs de service en lien avec la thématique du congrès), participation de partenaires institutionnels et acteurs de la thématique.

POUR PARTICIPER : le SPCPF se rapprochera de l'ensemble des communes pour organiser la participation des élus. Pour toute information, merci de contacter Madame Ivana SURDACKI : ivana.surdacki@spc.pf

ACTIONS de nos PARTENAIRES et INFORMATIONS



LE CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE



Cette année se tiendra la 106^e édition du Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, traditionnellement organisée au mois de novembre à Paris. Comme chaque année depuis plus d'un siècle maintenant, cet évènement rassemble des élus venus de tout le territoire français. Organisé par l'Association des Maires de France (AMF) présidée depuis 2021 par Monsieur David LISNARD, ce congrès est la manifestation phare du monde communal. Il est surtout l'occasion pour tous les participants d'aborder des enjeux primordiaux pour les communes, d'échanger avec un large réseau d'élus et d'exposer les problèmes rencontrés. Chaque édition est précédée de la "Journée des élus ultramarins", véritable temps d'échanges sur la situation spécifique aux collectivités d'Outre-mer. Chaque commune a la possibilité de participer à cet évènement et d'y inscrire, à sa charge, quelques participants.

Le SPCPF vous propose de vous fournir un appui technique et des conseils pour organiser au mieux votre inscription auprès des services de l'AMF.

LE CONGRÈS DE L'ACCD'OM



LE GRAND RENDEZ-VOUS DES OUTRE-MER

L'Association des Communes et Collectivités d'Outre-mer (ACCD'OM) regroupe un peu plus de cent communes et collectivités en Outre-mer, dont treize communes et deux intercommunalités de Polynésie française. Les Vice-présidents polynésiens membres du bureau de l'association sont Mme Nicole BOUTEAU et M. Benoît KAUTAI.

L'ACCD'OM organise son congrès annuel qui se tient généralement dans une collectivité d'Outre-mer en novembre. En 2023, le 32^e congrès de l'ACCD'OM s'est tenu en Nouvelle-Calédonie et a permis de rassembler plus de 150 congressistes ultra-marins. Cette manifestation dédiée est toujours l'occasion pour les élus polynésiens de découvrir les réalités des autres territoires d'Outre-mer, de s'informer et de se former sur des thèmes concrets intéressant la gestion communale et les compétences des collectivités notamment en matière de communication, de responsabilité des élus et de développement durable et solidaire.

Plus d'informations sur : www.france-accdom.org ou en contactant le délégué général de l'ACCD'OM, Monsieur Lilian Malet : lilian.malet@france-accdom.org

Le COLLOQUE de L'AGORES



L'association nationale des directeurs de la restauration collective, AGORES, organise son forum annuel qui réunit l'ensemble des acteurs du secteur. Cet évènement récurrent est une véritable opportunité et une occasion d'explorer davantage les innovations en matière de restauration collective, et de développer et renforcer son réseau. Les communes de Polynésie peuvent participer à cet évènement incontournable de la restauration collective qui se tiendra du **29 au 31 Mai 2024**. La gastronomie, ses liens et pratiques communes avec la Restauration Collectives seront abordés autour de nombreuses conférences et ateliers pratiques qui mettront en valeurs le savoir-faire et la noblesse de notre restauration du « quotidien », de nombreux autres sujets d'actualité seront abordés dans les conférences de ces trois journées. Les frais de transport et d'inscription sont à la charge de chaque commune. Le SPCPF se chargera de transmettre les bulletins d'inscription à AGORES et de relayer toutes les informations nécessaires aux participants.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter notre département restauration scolaire : rs@scp.pf

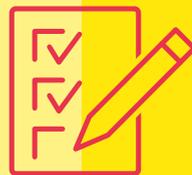
Le VILLAGE de L'ALIMENTATION et de L'INNOVATION



Le VAI est un village pédagogique gratuit de 4 jours qui se tient tous les 2 ans à la Maison de la Culture - Te Fare Tauhiti Nui. L'objectif principal du Village de l'Alimentation et de l'Innovation (VAI) est de promouvoir des comportements alimentaires sains et durables, tout en valorisant les spécificités de la culture polynésienne. Carrefour de rencontres, il participe à la transmission de savoirs et savoir-faire pour encourager et entretenir une dynamique vertueuse visant un développement durable de la Polynésie française. Le VAI aborde le sujet de l'Alimentation de façon transversale et globale, à travers une approche ludique et très interactive avec le public. La 4^e édition du Village vient nous rappeler combien il est essentiel de prendre soin de soi, de prendre soin de la Terre qui nous nourrit, de la Nature qui nous offre de quoi prévenir et guérir certains maux. Il est essentiel de se souvenir de ce que les sociétés traditionnelles avaient déjà compris en leur temps : tout est lié, et notre nourriture est notre meilleure médecine. Le VAI 2024 aura ainsi pour thème : « Aux bons soins de notre alimentation ». Et ceci, à tous les niveaux, car l'Alimentation est également synonyme de partages, de rencontres, de transmissions et de convivialité.

- **Dates** : du jeudi 25 Avril au dimanche 28 avril 2024.
- **Horaires** : de 8h à 17h + conférences de 18h à 20h.

COMMENT S'INSCRIRE EN FORMATION ?



1

Remplir le bulletin d'inscription



ATTENTION : pour vous inscrire à nos formations, veuillez prendre contact avec votre référent en commune qui vous accompagnera pour envoyer votre bulletin à l'adresse suivante : sgm@spc.pf



Attention si formation mixte, utiliser le bulletin "FORMATION MIXTE"



2



Transmettre à votre agent référent de la commune ou directement à sgm@spc.pf



3

Un mail vous sera transmis indiquant votre état d'inscription et une demande de prise en charge de vos déplacements aériens ou/et maritimes sera jointe

4

Pour les élus des îles, votre billet confirmé vous sera envoyé par la suite par mail



5

Présentez-vous en formation avec votre ordre de déplacement (OD)



Pour tout complément d'information, nous vous remercions de vous rapprocher du département Formation des élus qui se chargera avec plaisir de vous orienter dans vos démarches et de vous renseigner : formationdeselus@spc.pf

BULLETIN D'INSCRIPTION "FORMATION DES ÉLUS 2024"

*Merci de compléter un bulletin pour chacune des actions auxquelles vous souhaitez participer.
Un bulletin d'inscription envoyé ne garantit pas votre inscription en formation.*

Intitulé de l'action / la formation

Code action

Dates de l'action (si connues) Du Au

Identification du candidat :

Madame Monsieur

Nom de la commune

Nom de l'élu(e)

Prénom

Fonction : Maire Adjoint Maire Délégué Conseiller municipal

Vos coordonnées :

Téléphone Vini Fax

Mail (utilisé régulièrement) @

ATTENTION : nous vous adresserons votre confirmation d'inscription et les informations sur la formation à l'adresse mail indiquée sur ce bulletin ainsi qu'à votre référent communal.

Je m'engage à tenir ma commune informée de ma participation à la formation proposée par le SPCPF

Date Signature du candidat Visa de la commune

**Après réception du courrier du SPCPF confirmant mon inscription définitive,
je m'engage à être présent pendant toute la durée de la formation.**

Élus des îles, c'est à vous de faire votre réservation de billet d'avion. Le SPCPF prend en charge votre itinéraire. Dès réception du courrier de confirmation de participation à la formation, vous pourrez nous communiquer les informations concernant les vols réservés.

Les données à caractère personnel collectées par le SPCPF, directement auprès de vous font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion de votre inscription à une formation et, le cas échéant, de vos préférences et de vos disponibilités. Ces données sont à destination du SPCPF et toute autre personne habilitée à en prendre connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Leur collecte est basée sur votre engagement professionnel (contrat de travail ou statut de la fonction publique). Ces données sont conservées pendant votre période de rattachement au SPCPF, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions ci-dessous : Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire. Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : Servitude TEPIHAA 2 – PAPEETE, adresse postale : BP 50 820 - 98 716 - PIRAE ; communes@spc.pf.

Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : dpo@spc.pf ou consulter notre politique de protection des données : [https://spc.pf/politique de protection des donnees](https://spc.pf/politique%20de%20protection%20des%20donnees).

BULLETIN À TRANSMETTRE À : sgm@spc.pf



Un bulletin de candidature envoyé ne garantit pas l'acceptation à la formation.

Code action SPCPF : _____

Code action CGF : _____

Intitulé du stage : _____

Dates : du _____ au _____



Je suis élu(e)

Mme M.

Nom patronymique : _____

Nom d'épouse : _____

Prénoms : _____

Fonction : Maire Adjoint
 Maire délégué Conseiller municipal

Tel : _____ Mobile : _____

Courriel : _____ @ _____

Collectivité : _____

Courriel du référent formation :
_____ @ _____

Ma candidature et les informations sur la formation me seront envoyées à l'adresse mail indiquée sur ce bulletin ainsi qu'au référent formation.

Date et signature de l'élu(e) :

Visa de la commune (facultatif) :

Je m'engage à tenir ma commune informée de ma participation à la formation proposée.



Je suis agent

Mme M.

Nom patronymique : _____

Nom d'épouse : _____

Prénoms : _____

Fonction : _____

Collectivité : _____

Tel : _____ Mobile : _____

Courriel : _____ @ _____

Avis de mon supérieur hiérarchique

Priorité : 1 2 3 4

Avis de mon service RH : Au cas où plusieurs agents de la collectivité seraient candidats, veuillez indiquer l'ordre de priorité de cet agent :

Priorité : 1 2 3 4

Date et signature de l'agent :

Date et signature du chef de service et cachet :

Signature du Maire et cachet :

RÉSERVATION ET SUIVI DU TRANSPORT PAR LA COLLECTIVITÉ

ÉLU

COMPAGNIE	ITINÉRAIRE	DATE DE DÉPART	HEURE	N° DOSSIER	DATE D'OPTION

AGENT

COMPAGNIE	ITINÉRAIRE	DATE DE DÉPART	HEURE	N° DOSSIER	DATE D'OPTION

Les informations recueillies dans le bulletin sont enregistrées dans un fichier informatisé par le CGF et le SPCPF. Les données collectées sont communiquées aux seuls destinataires. Elles sont conservées pendant 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le CGF au 40 54 78 10 ou cgf@cgf.pf ou le SPCPF au 40 50 63 63 ou communes@spc.pf

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Rédaction : **Jaïka MINEL**
Suivi d'édition : **Laurence CUCHEVAL**
Conception graphique et réalisation : **YIUNIK**
Photos : **SPCPF**
Impression : **STP-Multipress**



'Āmuitahira'a nō te mau 'oire
SPCPF
SYNDICAT POUR LA PROMOTION
DES COMMUNES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

19, Servitude Tepihaa II - Patutoa - Papeete
B.P. 50820 - 98716 Pirae - Tahiti - Polynésie française
Tél. : +689 40 50 63 63 - Email : communes@spc.pf

www.spc.pf



spcpf



spcpf